



ROUTES



Le dispositif de viabilité hivernale est en vigueur depuis lundi

Depuis lundi et jusqu'au 7 mars prochain, près de 70 agents du service de patrimoine routier, paysager et des mobilités du Département sont sur le pont pour assurer la surveillance et l'entretien des routes dans le cadre du dispositif de viabilité hivernale.

Publié le 29 novembre 2021

Les premières gelées et les premiers flocons tombés lundi 29 novembre sont venues rappeler que l'hiver était là et qu'avec lui entrait en vigueur le dispositif de veille hivernale.

Ce plan d'actions, qui s'appuie sur les différentes unités d'aménagement réparties sur l'ensemble du territoire, permet de lutter contre les aléas climatiques pouvant toucher le réseau routier afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers.

Sur les routes dès 5h

Concrètement, durant toute la mise en oeuvre du dispositif, en fonction des conditions climatiques dès 5h du matin, des équipes de patrouilleurs sillonnent 21 circuits de 45 km environ, soit près de 850 km de routes structurantes, afin de déterminer leurs conditions de circulation.

Ces remontées de terrain, combinées à une analyse des conditions météorologiques (températures, hygrométrie), peuvent déclencher l'intervention de saleuse.

Le Département dispose de 21 camions équipés (chacun peut traiter 40 à 50 km de routes) et d'un stock de 1.500 tonnes de sel pour l'hiver.

3 niveaux d'intervention

Pour mémoire, les priorités d'intervention sont hiérarchisées en fonction de la classe du réseau :

- › Classe 1 : elle concerne le réseau structurant prioritaire, compte 880 km qui sont surveillés et traités tant prioritairement que qualitativement.
- › Classe 1bis : elle concerne 60 km de routes surveillées et traitées uniquement pendant les heures de <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-dispositif-de-viabilite-hivernale-est-en-vigueur-depuis-lundi-22331889?>

service.

- › Classe 2 : il s'agit de 650 km de réseau traité uniquement après achèvement des opérations sur les voies de classe 1 et 1bis.
- › Classe 3 : elle comprend environ 3500 km de réseau à très faibles enjeux de trafics sur lesquels il n'y a ni surveillance, ni intervention curative.



Informations pratiques : pour s'informer sur l'état des routes en temps réel, il existe une N°Vert 0 8000 24 001, ainsi qu'un site internet dédié : Condition de Circulation sur les Routes Départementales de la Dordogne (arcgis.com) (<https://dordogne.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=e8696759a0374bfa827d9f693906c0ed>)